



Du suivi administratif à la gestion financière : Bilan de saisons

16 ou 21 janvier 2025 - Orgon (13)

Objectifs de la formation :

Approfondir la gestion administrative et le suivi financier sur sa ferme
Analyser la situation économique de sa ferme à partir de données financières
Diagnostiquer la santé de sa ferme et faire des choix stratégiques à court et moyen terme
Mettre en commun son expérience avec d'autres nouveaux-elles installé-e-s

Public visé :

Agriculteurs-trices des Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes, en particulier récemment installé-e-s.

Pré-requis : Suivi antérieur de la formation « Du suivi administratif à la gestion financière : Je prends ma ferme en main ! »

Coût de la journée :

Autofinancement : 280 € pour 14h de formation, et 100 € pour 4h d'entretien individuel

Pour les cotisants Vivéa : prise en charge totale de la formation par Vivéa, dans la limite du plafond de 3 000 €/an/contributeur

Financement Pôle emploi : Possibilité de prise en charge à 280 € pour 14h de formation.

Pour tous : **chèque de réservation obligatoire de 50€***, restitué le jour de la formation
(voir les [conditions générales](#) et le [règlement intérieur](#))

Durée de la formation : 1 journées (9h-17h) + 1 rendez-vous individuel sur la ferme en saison + 1 journée en fin de saison (date à définir en formation) / Repas tiré du sac le midi, sur place.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.
[Programme détaillé au dos >>](#)

Renseignements et inscription :

ADEAR des Bouches-du-Rhône
2 avenue du Colonel Noël Reynaud
13660 ORGON
tel : 04 90 55 17 86
mail : contact@adear13.org

N° SIRET : 43992835900033
N° Organisme de Formation : 93131128013

Retrouvez nos formations sur :

adear13.org
www.inpact-paca.org



Du suivi administratif à la gestion financière : Bilans de saisons

16 ou 21 janvier 2025 - Orgon (13)

Programme de la formation :

avec **Maëlig Le Cunff, Solène Ballet & Adèle Gipouloux,**
animateur.rice.s ADEAR 13/84

> 2 sessions programmées en 2025

Niveau intermédiaire : démarrage le mardi 21 janvier

Niveau avancé (analyse de comptabilité réalisée par le comptable ou réalisation en autonomie d'un suivi financier de niveau comptabilité) : démarrage le jeudi 16 janvier

> J1 - Bilan de saison 2024

Décrire et expliquer le fonctionnement de son entreprise et ses évolutions.

Réfléchir et améliorer ses procédures de suivi et d'analyse financière sur la ferme.

Définir une problématique et de premiers pas pour la saison 2024 voire à moyen terme.

> Rendez-vous individuel sur la ferme

Poursuivre le transfert des acquis par un point à mi-parcours et une visite de la partie « bureau » de la ferme.

> J2 - Bilan de saison 2025 (date planifiée en début de formation)

Débriefing en collectif du fonctionnement de son entreprise et de ses évolutions, à l'aune de la formation et d'une saison de production.

Évaluer l'atteinte des objectifs fixés en début de saison.

Étudier un projet de modification structurelle sur la ferme, et en analyser les conséquences à tous niveaux.

Se fixer et mettre à jour ses objectifs pour la saison suivante.

Modalités

pédagogiques :

• Apports théoriques, supports pédagogiques complémentaires distribués aux stagiaires au besoin
• Travaux réalisés en sous groupe à partir de cas pratiques apportés par le formateur, ou par les stagiaires.

Modalités d'évaluation :

• Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

Indicateur de résultat :

• 97% de satisfaction sur les sessions 2024

Renseignements et inscriptions :

• Adèle Gipou, animatrice ADEAR 13 : agipouloux@adear13.org / 06 51 92 35 37

• Inscription **jusqu'à 7 jours** avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

• Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements :
www.vivea.fr

ETRE REMPLACÉ POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicederemplacement.fr